

# École élémentaire Renaudeau – passage Victor Hugo - 56350 ALLAIRE

## Procès-verbal du 2ème conseil d'école

du lundi 9 mars 2020

### Etaient présents

M. Jérémie CRESPEL (Enseignant-Directeur)/ M. Jean-René LEANDRI (IEN Rives de Vilaine) / M. Jean-François MARY (Maire) / Les Enseignants : Mme Amélie TREMOUREUX, Mme Solenn DUBOT, M. Fabrice BETTON, Mme Céline LEONARD, Mme Elodie RETHO, M. Hervé BOUAUD, Mme Aurélie SIMON, Mme Stéphanie EICHHORN, M. Julien DANIELO, M. Jean-Louis BEAUDOUIN/ Mme Viannette ROUXEL (Atsem) / Mme Florence BOCQ-PERROT (Adjointe au Maire Affaires scolaires) / Mme Colette PEZERON (agent mairie) / Parents d'élèves : Mme Yolaine DELAMAIRE, M. Fabien RACAPE, Mme Sandrine LE CAMPION - Mme Christelle PINNA, Mme Catherine BRASSEBIN, M. Tristan CAILLER, Mme Sophie JAN, M. Anthony PANHALEUX / M. Alain CADEL (DDEN)

Excusée : Mme Mélanie OLLIVIER

### Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école
- Projets pédagogiques réalisés et à venir
- Rythmes scolaires 2020-2021
- Prévision des effectifs à la rentrée 2020
- Travaux/aménagements/investissements

**Début de séance : 18h**

#### **1. Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école**

- Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Projets pédagogiques réalisés et à venir**

##### **- Soirée cogni-école du 16/12/19**

Une restitution aux familles des activités mises en place dans l'école paraissait importante.

En amont : Le jeudi 3 octobre, l'équipe enseignante a été totalement remplacée et a donc bénéficié d'une journée de formation et d'échanges collectifs avec pour finalité la préparation de cette restitution aux familles. L'idée de cette soirée « cogni-école » a donc émergé. Pendant deux mois, l'équipe pédagogique a fourni un gros travail de préparation pour permettre sa réalisation.

Pendant : Plus de 60 élèves et 80 adultes ont participé à cette soirée dont les parents bien-sûr mais aussi l'équipe de circonscription avec notre IEN M. Léandri accompagné de ses conseillers pédagogiques Mme Posso et M. Billet. Mme Favreau, Directrice académique nous a également fait l'honneur de sa présence. La municipalité était aussi largement représentée. Avec leur feuille de route, les adultes ont circulé de classe en classe. De leur côté, les enfants ont présenté les activités quotidiennes réalisées en classe. La soirée s'est conclue en salle de motricité par un échange collectif.

Après : Un bilan très positif avec des retours élogieux sur le déroulement de cette soirée. Les parents apprécient de découvrir ce qui se passe en classe, ils précisent que les enfants sont contents d'aller en classe, et étaient fiers de pouvoir présenter une partie de leur travail à leurs parents. M. Léandri a félicité l'équipe enseignante pour son implication et la belle réussite de cette soirée.

#### - **Au cycle 1**

##### Réalisés :

- La classe des TPS/PS/MS fin novembre a planté des bulbes de fleurs. Merci aux parents d'avoir donné / fabriqué des jardinières.
- Le 18/12, petit-déjeuner de Noël et découverte des cadeaux au pied du sapin (Merci à la municipalité pour les sapins !)

##### A venir :

- Le cinéma à Redon le 17/03 et le 26/05
- Le 15/06 zoo de Branféré pour les 4 classes
- Le projet potager

##### En cours :

- IPE (Institut pour la Petite Enfance) ; un travail est mené entre l'IPE et l'école pour améliorer les premiers jours de scolarisation, une classe a notamment été filmée récemment.

#### - **Au cycle 2**

- Projet annuel sur la découverte du cerveau (GS/CP)
- Les 100 jours d'école (GS/CP)
- Semaine des mathématiques
- Les CP, CE1 et CE2 sont allés à la piscine (12ème et dernière séance ce vendredi 13 mars) Madame Eichhorn signale que chaque séance de natation bloque une demi-journée de classe et propose de réaliser deux séances à la suite. Ainsi, les trajets école-piscine et la préparation des enfants (vestiaires) seraient « rentabilisés ». Un parent fait remarquer qu'actuellement ce sont deux classes de l'école qui se succèdent à la piscine, peut-être un arrangement est-il donc possible ? M. Léandri encourage l'école à faire des propositions pour tenter d'améliorer ces conditions.
- Cinécole le 5/12 puis le 1/04
- Les CP, CE1, CE2 (et CM1) ont participé fin janvier, à une sensibilisation aux dangers domestiques avec l'animation "La maison de tous les dangers".

- La classe de Stéphanie va participer à des débats philosophiques (4 séances avec Mme Gouzien) sur les thèmes : « Amitié et relations aux autres ».
- Les CP (classe de Solenn) se rendront en train à Nantes le 25 mai (musée des Beaux Arts et Jardin des plantes)
- Le 4/06, les CE1 et CE2 participeront aux 500 handballeurs à Redon
- Les 22 et 23 juin, classe découverte à St Malo et au Mont St Michel pour les CE1 et CE2

- **Au cycle 3**

Réalisés :

- Le 29/11, dans le cadre du festival annuel FESTISOL, intervention de M. Labayrie (océanographe et climatologue) sur les solidarités climatiques
- Le 23/01, plantation de pommiers pour les CM2 dans une parcelle de Coueslé avec une équipe municipale
- Les 30 et 31 janvier, intervention de la Croix Rouge : initiation aux 1ers secours pour les CM1 et CM2
- Le 6/02, découverte du collège Beaumont pour les CM2
- Le 6/02, sortie patrimoine dans le bourg d'Allaire pour les CM2 -> explication des panneaux photos avec la commission patrimoine de la commune
- Le 12/02, en lien avec les TAPS, les CM2 sont allés à la médiathèque pour un "combat de robots"
- Le 14/02, cinéma pour les CM1-CM2 -> film de Charlie Chaplin : "Le Cirque"
- Projet musique « La musique à travers l'Europe », avec l'intervention de Marie Mansion du conservatoire de musique, un mardi sur deux.  
-> Toutes les restitutions sont sur le site de l'école

A venir :

- Le 19/03, intervention de Mme Ryo de la banque de France pour les CE2, CM1 et CM2
- Le 10/04, spectacle "Avril" au théâtre de Redon pour les CE2, CM1 et CM2
- Le 4/06, les 500 handballeurs à Redon

- **Toute l'école**

Réalisés :

- Le 19/12, spectacle de Noël à St-Gorgon offert par la municipalité

A venir :

- Le 30/03, photos de classe
- Le 7/05, porte-ouverte de l'école de 16h30 à 19h
- Le 20/06, fête de l'école à Coueslé

### 3. Rythmes scolaires à la rentrée 2020

Retour en mairie de 85 questionnaires « familles » : cela concerne 121 enfants

PAR FAMILLE :

- 48 familles souhaitent un maintien des 4.5 j, soit 56.47%
- 30 familles souhaitent un retour à la semaine de 4 jours, soit 35.30%
- 7 familles ne se prononcent pas, soit 8.23%

## MATERNELLES

	Retours	Maintien 4.5	Retour 4 jours	NSPP
TPS	5	2	3	
PS	14	4	8	2
MS	19	9	9	1
GS	13	4	7	2
	51	19	27	5
		37.25%	52.95%	9.80%

## ELEMENTAIRES

	Retours	Maintien 4.5	Retour 4 jours	NSPP
CP	19	11	7	1
CE1	16	13	1	2
CE2	5	5		
CM1	14	10	2	2
CM2	16	10	3	3
	70	49	13	8
		70.00%	18.57%	11.43%

Du côté des familles de maternelle, tendance à un retour à 4 jours. Pour les familles d'élémentaire, souhait plutôt affirmé d'un maintien de l'organisation actuelle. Précision : il n'est pas possible d'avoir 2 organisations différentes au sein de la même école.

M. Léandri précise qu'aujourd'hui, la loi est à 4,5 jours. Si le conseil d'école souhaite revenir à 4 jours, Monsieur le maire doit formuler une demande de dérogation à la DASEN. Celle-ci peut alors accepter ou refuser cette demande. Il remercie également le personnel municipal pour tous les efforts qui ont été faits ces dernières années pour s'adapter et organiser au mieux cette semaine à 4,5 jours.

Monsieur le maire rappelle que le choix de passer à 4,5 jours a été pris en 2013. Il remercie à ce propos, toutes les parties prenantes, en particulier les agents communaux pour leur engagement, qui ont permis de proposer des TAPS de qualité. La scolarisation obligatoire à partir de 3 ans et le retour à 4 jours de l'école privée, entre autres, viennent poser la question des rythmes scolaires à nouveau à l'école Renaudeau. Le maire a été saisi par le directeur pour envisager un questionnement. S'il y a un retour à 4 jours, il faudra réorganiser, voire réduire, le temps des agents périscolaires et proposer un accueil complémentaire le mercredi matin. Il regrette le fait de ne pas pouvoir dissocier l'organisation de la maternelle et celle de l'élémentaire. Avoir deux rythmes différents pour les deux écoles de la commune n'est pas simple pour la mairie. Le cout des TAPS étant quasiment totalement couvert par l'aide de l'Etat de 45 000 € et de la CAF de 16000 € environ. Si un retour à 4 jours est acté, un travail autour des horaires de classe pourra voir le jour à la rentrée 2021, en prenant en compte la question des transports scolaires également. Toutefois, il précise qu'il prendra acte de la décision, et que la mairie s'adaptera au choix du conseil d'école.

Le DDEN rappelle que le choix d'avoir 5 matinées de classe, est vraiment bénéfique pour les élèves d'élémentaire.

Les parents rappellent que les avis diffèrent vraiment entre la maternelle et l'élémentaire.

Les membres du conseil d'école ont été amenés à s'exprimer à bulletin secret.

Qui a voté ?

-> Du côté des enseignants : le directeur, tous les enseignants de l'école

-> Du côté des parents : les parents délégués élus avec un nombre de voix égal au nombre de classes.

-> Du côté de la mairie : le Maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné

-> Le DDEN (Délégué Départemental Education Nationale)

L'IEN assiste de droit mais ne participe pas au vote.

Résultat du vote :

Nombre de votants : 23

Maintien de l'organisation actuelle à 4,5 jours : 7

Retour à la semaine de 4 jours : 12

Ne se prononce pas : 4

Les parents représentants précisent qu'ils ont voté proportionnellement aux résultats du questionnaire.

Le maire a jusqu'au 10 avril au plus tard pour faire remonter une éventuelle demande de dérogation (4 jours) à la DASEN.

Le directeur va adresser un courrier d'information au maire pour confirmer le vote et la demande.

#### 4. Prévision des effectifs à la rentrée 2020

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Monolingue	4	21	18	16	13	23	26	16	24	161
Bilingue	2	4	6	7	6	3				28

Des MS aux CM2, les chiffres inscrits dans ce tableau correspondent aux effectifs actuels. Pour les TPS/PS, les chiffres se basent sur des prévisions en réalisant une moyenne des effectifs lors des années précédentes.

M. Léandri rappelle que la carte scolaire est départementale, et se tient habituellement au mois de février pour la 1<sup>ère</sup> phase. Cette année le choix a été fait de reporter cette 1<sup>ère</sup> phase à début avril, après les élections. Il précise que ce n'est pas l'inspecteur qui a la décision finale. Jusqu'au dernier moment les décisions peuvent changer, des réajustements sont parfois nécessaires.

Les parents interrogent M. Léandri sur une éventuelle ouverture de poste bilingue pour les CP/CE1. En effet, en l'état actuel, cette classe serait répartie sur 6 niveaux de classe, et approcherait de la trentaine d'élèves. Une demande a donc été faite pour ouvrir une nouvelle classe. Toutefois ce n'est actuellement qu'une demande, rien n'est acté et définitif pour le moment.

Pour le monolingue, M. Léandri précise que les effectifs de Renaudeau sont faibles. Bien que cela soit très appréciable, au vu de la moyenne nationale du nombre d'élèves par classe, une fermeture est envisagée. Il souligne que même avec une mesure de fermeture, on observerait une moyenne de 23 élèves par classe. Encore une fois, rien n'est définitif pour le moment. Une deuxième phase concernant la carte scolaire aura lieu en septembre. Si un afflux d'élèves est constaté, une réouverture sera possible en cas de fermeture annoncée en avril.

Un parent demande s'il est possible d'envisager que deux enseignants (1 monolingue, 1 bilingue) partagent leur temps d'enseignement (par exemple : le matin en breton pour les TPS-PS-MS-GS et l'après-midi pour les CP-CE1). L'inspecteur répond que c'est possible mais que c'est rarement le cas.

Le maire rappelle qu'une attention particulière de la DASEN est nécessaire car l'école accueille beaucoup d'enfants et de familles en difficulté, ainsi que la CLEX de Saint-Jacut.

M. Léandri confirme qu'il n'y a pas que les chiffres à prendre en compte, mais qu'il s'agit d'une mesure d'équité départementale, et qu'il faut parfois faire des choix délicats.

## **5. Travaux/Aménagements**

### **\* Qualité de l'air**

Des ventilations ont été installées dans le bâtiment des classes élémentaires ; classes dans lesquelles la qualité de l'air avait été jugée insuffisante lors des tests réalisés en 2018. Un contrôle sera à nouveau effectué dans les mois à venir.

Lors du dernier conseil d'école, des parents avaient demandé à avoir accès aux résultats des tests réalisés en 2018. Le maire précise qu'il s'agissait d'un problème de concentration en CO<sub>2</sub>. D'autre part, le taux de radon ne peut quant à lui être mesuré que lorsque les chauffages sont en fonctionnement. Les études sont donc en cours.

### **\* Embellissement du couloir CE2/CM1**

Pendant les vacances de février, une entreprise est intervenue pour la rénovation de cet espace.

## **\* Mise en sécurité**

### **- alarme**

Suite aux 2 infractions de juillet puis octobre et le vol de 23 ordinateurs portables, une alarme a été installée au sein de l'établissement. Un système de vidéo-protection pour le hall de l'école a aussi été évoqué. Le maire précise que les auteurs du vol des 23 ordinateurs ont été retrouvés. L'assurance et la collectivité prennent en charge le remplacement du matériel. Ce nouveau matériel est actuellement en cours de paramétrage.

### **- boîtier sonore**

Suite aux exercices PPMS et incendie réalisés lors du 1<sup>er</sup> trimestre, l'enseignante de la classe bilingue et son ATSEM avaient fait part qu'elles n'avaient pas entendu le signal. La municipalité a fait installer un nouveau boîtier qui sera testé lors du prochain exercice.

### **- Cour maternelle**

Les collègues de maternelle proposent un nouveau tracé pour la cour maternelle. Suite au don du Comité des Fêtes de 2017, il avait été décidé qu'une partie de la somme serait réservée pour acheter le matériel pour effectuer ce tracé. Les parents de l'Amicale avaient proposé de réaliser eux-mêmes le tracé.

Une demande avait aussi été faite pour renouveler les véhicules devenus dangereux. Cet investissement sera normalement échelonné sur les prochaines années à venir.

**Fin du conseil d'école à 20h**